

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 12 (1915)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

Pour tout ce qui concerne la rédaction pour les annonces et l'envoi
à M. SCHUMACHER, pasteur à du journal
Daillens (Vaud). à M. E. FARRON, à Tavannes.

DOUZIÈME ANNÉE

N° 9

SEPTEMBRE 1915

LES RACES D'ABEILLES

Chêne-Bourg, le 5 août 1915.

La question des différentes races d'abeilles a déjà fait couler beaucoup d'encre et les opinions à ce sujet sont encore très partagées.

Nos compatriotes de la Suisse allemande se sont appliqués, depuis bien des années, à sélectionner notre abeille brune indigène et ont créé des stations de fécondation à cet effet. Feu M. le Dr Kramer, qui était un apiculteur distingué, prétendait que l'importation d'abeilles étrangères était une des causes de nos insuccès et qu'on n'aurait jamais dû abandonner la race du pays.

Quoique je ne sois pas tout à fait d'accord avec M. Kramer, je suis obligé de reconnaître qu'il a en partie raison.

L'apiculture, telle qu'on la pratique actuellement, demande une certaine expérience. Cette expérience ne peut s'acquérir que petit à petit et moyennant des dispositions spéciales que tout le monde ne possède pas. Il faut, pour réussir, aimer les abeilles, les observer; travailler avec méthode et persévérance; il faut, en outre, compléter ses connaissances par la lecture de bons ouvrages et consulter au besoin des apiculteurs rompus au métier; ceux-ci ne sont pas rares et ne demandent qu'à être agréables à leurs collègues.

Beaucoup de personnes ont échoué parce qu'elles n'avaient aucune des qualités nécessaires et qu'elles avaient, dès le début, fait l'acquisition de races d'abeilles dont elles ignoraient les mœurs et de matériel défectueux.

Toutes les races d'abeilles ont leurs qualités et leurs défauts, mais il faut savoir choisir entre celles qui conviennent le mieux au pays, tout en tenant compte du temps dont on dispose et du but qu'on se propose d'atteindre, soit la production du miel.

J'ai fait, pendant plusieurs années, sur une assez grande échelle,

l'essai de la plupart des races qui nous environnent. Je n'en ferai pas la nomenclature, ni ne décrirai les mœurs et les qualités de toutes, car cela me mènerait trop loin et ne ferait que confirmer les observations de nos maîtres. Il suffira que je dise que trois variétés et leurs croisements m'ont entièrement satisfait : la brune indigène, l'italienne croisée et la caucasienne croisée.

Si je place notre « compatriote » en tête, c'est parce qu'elle est la plus répandue et la mieux connue chez nous. Ses principales qualités sont les suivantes :

Elle part tard au printemps, est prudente dans ses sorties, économise ses provisions plus que ne le font les autres races, place son miel près du nid à couvain, fait de belles sections, n'est pas trop portée à l'essaimage, propolise peu, se défend bien contre les pillardes, hiverne convenablement. Le revers de la médaille est qu'elle se laisse facilement distancer au moment de la récolte par les italiennes et les caucasiennes croisées, que les mères ne sont pas très prolifiques et que conséquent nos ruches sont un peu grandes pour elle.

Les qualités et les défauts de l'abeille italienne sont décrits tout au long dans tous les traités d'apiculture. Je n'en parlerai donc pas; mais qu'il me soit permis de dire que je n'ai jamais eu de fortes récoltes de mes italiennes pures. Par contre, croisée, elle est excellente et surpassé en rendement et en vigueur l'abeille commune.

Presque tous les ouvrages d'apiculture s'étendent longuement sur la majeure partie des races, mais ne parlent qu'accidentellement de la caucasienne qui, pourtant, mérite une mention spéciale et devrait devrait être plus en honneur chez les apiculteurs dignes de ce nom.

Mes ruchers se composent presque exclusivement de croisements obtenus de cette abeille, et je puis assurer que ceux-ci m'ont toujours largement récompensé de mes peines.

Pure, la caucasienne est excessivement douce, travaille convenablement, se tient admirablement sur les cadres, essaime peu, se défend courageusement contre tous les ennemis et hiverne splendide-ment. Ce sont là ses qualités principales. En ce qui concerne ses défauts, on peut dire qu'elle part trop tard au printemps, qu'elle propolise à l'excès et que très souvent les cadres sont collés aux parois de la ruche. Je ne conseille à personne de garder cette race pure, mais d'en faire l'élevage chez soi, afin d'obtenir des croisements qui, eux, donneront des résultats qui feront plaisir à leur propriétaire et l'étonneront.

Je reçois, chaque année, directement de leur pays d'origine, un certain nombre de mères italiennes et caucasiennes qui doivent four-

nir les œufs nécessaires à mes élevages, car, par principe, je ne m'essaie jamais dans ce but du couvain de mes ruches qui, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, sont croisées. Si je n'utilise pas mes élèves pour la reproduction, c'est que j'ai remarqué, comme tant d'autres, que des élevages répétés, faits toujours avec les mêmes sangs, ne donnaient plus finalement que des abeilles dégénérées, et que les qualités primitives disparaissaient dans bien des cas.

Les mères caucasiennes qui se sont accouplées avec un mâle étranger sont excessivement prolifiques et capables de remplir onze à douze cadres de couvain D. T., de sorte que le corps de ruche suffit à peine au développement de la ponte et est souvent vierge de provisions après l'enlèvement de la hausse. L'apiculteur qui fait l'élevage de cette variété doit surveiller ses ruches de près et ne jamais les laisser manquer de place, car autrement gare l'essaimage.

Comme conclusion du bref exposé ci-dessus, je dirai :

1° Que l'abeille indigène brune convient admirablement à toutes les personnes qui n'ont pas le feu sacré et qui ne veulent donner à leurs bestioles que les soins indispensables. Ces abeilles leur donneront bon an mal an un et quelquefois même deux pots de miel.

2° Que par des croisements judicieux on peut grandement améliorer une race, mais que ceux-ci ne donneront de bons résultats qu'entre les mains d'apiculteurs expérimentés, décidés à ne pas marchander leur temps et leur argent à leurs petites amies.

L. Marguerat.

SEXE DES ŒUFS

Je dois faire observer à M. Rithner, dont l'intention manifeste en répondant à mon article a été de ridiculiser et de se moquer plutôt que de discuter sérieusement, que ce n'est pas sur la fécondation proprement dite des deux êtres mis en parallèle que j'ai établi ma comparaison, mais bien sur les résultats, les effets de cette fécondation quant au sexe de la progéniture qu'elle produit.

« Si, d'un côté, ai-je dit, on ne peut admettre que la reine-abéille connaît le sexe des œufs qu'elle pond et que, le connaissant, elle les place où il convient qu'ils soient, il n'est pas très compréhensible, d'autre part, que chez elle la coopération effective de la matière séminale du bourdon n'engendre invariablement que des sujets du même sexe, c'est-à-dire des ouvrières. S'il en était ainsi chez l'abeille, ai-je continué, pourquoi et comment n'en serait-il pas de même chez les autres créatures, etc., etc.

Or, c'est à cette question que M. Bourgeois, pour être logique, aurait dû répondre. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Probablement parce que l'explication n'était pas facile à donner.

Tout est merveilleux et admirable chez l'abeille, mais n'y a-t-il pas dans cette particularité qui la distingue si singulièrement des autres êtres plus que du merveilleux ? Il y a, selon moi, du mystérieux; oui, du mystérieux, et c'est précisément pour cette raison, pour la raison que l'on sait que dans des cas de ce genre l'homme est sujet à se tromper, que l'auteur de ces lignes n'a pu jusqu'ici se prononcer en faveur de telle ou telle opinion pour ce qui a trait à l'intéressante question du sexe des œufs, revenue récemment en discussion dans les pages du *Bulletin*.

M. Bourgeois ayant lancé là-dessus une idée toute nouvelle et se disant sûr de son affaire, il était nécessaire d'abord que cette idée soit examinée, débattue, voire même soumise à l'épreuve. Aussi, est-ce pour cela, je le suppose du moins, que le nouveau rédacteur du *Bulletin*, en prenant en mains la direction de celui-ci, a rappelé la question à l'attention des apiculteurs et proposé d'en reprendre la discussion. Nous ne pouvons que lui savoir gré de l'avoir fait; moi-même surtout, je l'en remercie très vivement. Cette proposition m'a réveillé; elle m'a conduit à des réflexions que je n'aurais point faites sans cela; elle a fait bien plus, elle m'a amené à observer et ensuite à entreprendre des expériences qui ont fini, après m'être trompé, par me convaincre de l'erreur commise et me montrer où est la vérité, autant du moins, ajouterai-je, que celle-ci peut être découverte dans une question aussi délicate et problématique que celle dont il s'agit.

En effet, grâce aux expériences faites au printemps et que j'ai relatées dans le dernier numéro du *Bulletin*, expériences restées incomplètes à ce moment-là, mais qui ont pu être reprises et complétées tout dernièrement, au moyen, toujours, d'une ruche bourdonneuse, mais d'une ruche très forte cette fois, peuplée d'abeilles italiennes, je me vois forcé aujourd'hui, vu les résultats très concluants obtenus, de dire à M. Bourgeois — ce qu'il voudra bien me pardonner — qu'il s'est assurément mépris, que nous nous sommes mépris l'un et l'autre, et que dès lors c'est à M. Dadant, ainsi qu'aux apiculteurs qui après lui ont appuyé et soutenu la même idée, c'est-à-dire la théorie de la forme de la cellule, avec tout le complément explicatif nécessaire, que le monde apicole devra donner raison.

L. Gailland.

BRIGANDAGE OU FOLIE

Il y a quelque dix ans il s'est formé en Valais une société plutôt cosmopolite ayant pour but l'achat des produits agricoles et leur exportation; elle s'occupait entre autres d'apiculture et était parvenue, en achetant des ruches un peu partout, à tort et à travers, à en posséder environ cinq cents qu'elle a ensuite disséminées par groupes de vingt à cinquante dans différentes localités du canton et qui étaient confiées, au petit bonheur, aux soins des personnes qui voulaient bien s'en occuper. De celles-ci, quelques-unes avaient des notions d'apiculture et d'autres pas du tout; l'ensemble était « surveillé » (!) par un directeur qui s'imaginait être apiculteur parce qu'il avait rêvé qu'une fois, en passant devant une librairie, il avait vu en vitrine un livre sur la couverture duquel étaient écrits en lettres d'or ces mots : *Traité d'apiculture*.

Ce qui devait arriver, arriva : Au bout de quelques années, après avoir expédié des wagons et encore des wagons d'un miel que les abeilles adroitement dressées allaient récolter jusqu'en Italie, le manque de soins entendus s'est fait sentir, la loque s'est mise de la partie et a décimé dans une forte proportion ces ruchers montés avec tant d'imprévoyance et de légèreté.

Enfin... ma plume regimbe à tracer ce qui va suivre... comme la fin couronne l'œuvre, une centaine de colonies qui avaient résisté à tant de motifs de disparition ont été passées (je crois rêver péniblement) aux vapeurs sulfureuses et quand, ce printemps, j'ai fait mon inspection habituelle, je n'ai trouvé que des ruches dont on avait enlevé les hausses et les rayons des corps de ruche; il n'y avait plus sur le plateau de chacune d'elles qu'une couche de quelques centimètres d'abeilles mortes avec un reste de mèche soufrée.

Cette monstrueuse opération a été faite, paraît-il, en septembre 1914 pour profiter de tout le miel qui devait servir à l'hivernage (quelle lugubre spéculation); à ceux qui s'en étonnaient, il était répondu : ici, elles sont malades; là, ce n'est pas une bonne race, on va les changer au printemps, etc., et maintenant c'est l'office des faillites qui va dire son dernier mot.

Dans une seule localité les colonies ont échappé au massacre; c'est qu'il y avait là des voisins, vrais apiculteurs, qui n'auraient pas permis un pareil vandalisme.

Il y a près de quarante ans que je m'occupe d'apiculture, j'ai vu se monter bien des ruchers et ai pu remarquer que tous ceux qui l'ont été en grand par la spéculation ont eu une fin misérable.

La seule et petite consolation que l'on éprouve au sujet des abeilles qui ont été étouffées c'est qu'elles étaient destinées à disparaître dans un avenir prochain et qu'une mort douloureuse leur aura été moins pénible qu'une longue agonie.

Bramois, le 31 juillet 1915.

H. Gay, inspecteur.

DE LA FRONTIÈRE !

Juillet 1915.

Celui qui m'aurait dit l'an dernier à pareille date : « Tu iras l'année prochaine faire de l'apiculture dans les Grisons », je l'aurais sûrement fixé longuement avec un point d'interrogation dans l'œil.

Mais ça y est, m'y voici !

Faut vous dire tout d'abord que par la force du destin et grâce à ma qualité de *vieux poilu* du landsturm des batteries de montagne, notre bonne mère la Confédération n'a pu se passer de moi et m'a amené ici mobilisé avec la brigade de montagne.

Après avoir débarqué au Tessin, nous sommes maintenant dans les Grisons. (Je tais le nom des localités parcourues, car *Anastasie* pourrait s'occuper de moi et à son tour chatouiller le *Bulletin* d'apiculture, sans crainte d'être piquée par celles que nous protégeons.)

Ma première occupation en arrivant dans les villages que nous traversons est d'aller visiter les « api ». Je m'adresse de préférence au curé, car il est bien rare s'il n'en possède pas quelques ruches lui-même. Les renseignements recueillis, je fais mes visites.

Hélas ! on est bien en retard dans ce beau pays pour l'apiculture. A part quelques ruchers de professionnels, tout le reste ne vaut pas lourd. Des caisses renversées sur des plateaux. Pas même un bout de cire gaufrée pour amorcer et en avant la musique ! La ruche pleine on secoue les abeilles et les entêtées qui, trop attachées à leur demeure, ne veulent pas sortir sont brûlées au soufre sans pitié.

Et pourtant quelles jolies abeilles jaunes, grandes et fortes, quel entrain au rucher, quelles belles fleurs dans la campagne, en un mot quel beau pays !

Et l'on ne sait pas en profiter pour l'apiculture !

Pourtant j'ai découvert l'autre jour, tout au sommet du village, à l'extrémité d'une longue allée de treilles à l'italienne où pendent des milliers de grappes aux grains allongés, un très joli rucher tout battant neuf. Il appartient à un jeune homme qui a visité l'Exposition nationale de Berne et qui, après mûres réflexions, s'est arrêté au système allemand.

Mais il en est revenu, surtout depuis que je lui ai fait miroiter les avantages de la Dadant-Blatt.

Il a extrait une partie de son miel ces derniers jours, et pour de jeunes colonies le résultat est beau.

Il faut dire qu'il fait un temps idéal par ici, une chaleur tropicale même, tandis qu'au pays romand il pleut beaucoup à ce que l'on nous écrit.

Vrai ! si je dois un jour changer de village, c'est au Tessin que je voudrais venir faire de l'apiculture !

Ajoutons à cela que les gens y sont des plus gentils, très hospitaliers, excellents Suisses et aimant les militaires. Nous autres romands nous sommes gâtés et si ce n'était la chaleur, les fatigues du service, les courroies du sac qui scient les épaules, on se croirait rentiers anglais.

Enfin c'est pour la Patrie. Vive la Suisse !

Edm. Trottet, Monthey.

LE PRIX DU MIEL

Il y a quelque vingt-cinq ans, un nommé C. prétendait produire, à volonté et moyennant finance, la pluie ou le beau temps, et cela en « graissant les nuages ». Il a été invité à soigner sa lubie et est mort jeune.

Si je débute, chers lecteurs, en vous rappelant cette plaisante aventure, c'est que la question de la fixation du prix des miels ressemble, de loin il est vrai, à la question du temps. Le miel se vend-il bien, c'est le beau temps, le miel se vend-il mal, c'est le mauvais temps.

La Romande n'a pas pu, et ne pouvait pas, arriver à un prix uniforme parce que représentant les intérêts de plusieurs cantons, mais ne pourrait-on pas, maintenant que nous avons une fédération vaudoise, arriver à une entente pour le canton de Vaud ? On me répondra que l'expérience a été tentée et que ceux qui l'ont tentée ont tellement bien réussi que personne n'a plus envie de recommencer !

Pour moi, la réponse n'est pas concluante parce que la manière de procéder était autocratique : on n'impose pas un prix par un décret, on se renseigne.

En 1914 pas de miel pas de discussion.

En 1915 un peu de miel, incohérence, et les sections qui maintiennent les prix sont préteritées par les autres qui offrent leur marchandise à un prix inférieur. J'ai assisté, depuis plus de trente ans, à

maintes assemblées où les prix se sont discutés, et souvent j'ai vu des apiculteurs, beaux parleurs, faire voter pour toute une société, voire même pour toute une contrée, le prix auquel ces Messieurs, producteurs de quelques grammes de miel, voulaient les vendre à leurs clients habituels. A la sortie tous les participants, qui pour ne pas déplaire à M. X. ou à M. Y avaient tenu leur langue au chaud, déclaraient qu'on s'était trompé et qu'on venait de faire une gaffe.

J'ai vu d'autres assemblées où chaque apiculteur présent était tenu, après appel, d'indiquer combien il avait de ruches et combien il avait fait de miel, on établissait ainsi une moyenne et l'on fixait alors *en connaissance de cause* un prix qui avait une base et une valeur réelle.

Nous avons vu cette année dans les journaux politiques des communiqués tendancieux et des répliques dont je vous fais grâce.

A l'étranger il y a des bourses au miel dans lesquelles les prix de l'année sont fixés. Je demande pour le canton de Vaud que le Comité de la Fédération convoque les présidents de section, peut-être aussi quelques spécialistes et commerçants qui assisteraient volontiers à une pareille assemblée, vers le 20 juin de chaque année afin que le numéro de juillet du *Bulletin* puisse donner communication des directions qui serviront aux transactions, cela évitera de voir, comme cette année, tout le monde se mêler d'envoyer des communiqués aux journaux politiques, les uns pour tromper le public et tâcher de tirer la couverture, les autres pour rectifier. Ce n'est pas tout d'apprendre aux apiculteurs à produire, il faut aussi leur apprendre à vendre; il y en a malheureusement encore qui ne savent pas.

Lausanne, le 24 juillet 1915.

Bretagne.

*
* *

Payerne, le 25 juillet 1915.

Un peu scrupuleux personnage a fait insérer dans la *Feuille d'Avis de Lucens et Granges*, du 9 juillet, un article affirmant que la récolte de miel de la vallée de la Broye était superbe, que tous les apiculteurs étaient satisfaits, et fixant lui-même le prix de vente à 1 fr. 10 et 1 fr. 15 la livre. Cet article a malheureusement été reproduit par nombre de journaux, causant donc un préjudice considérable aux apiculteurs de la vallée. Une protestation était nécessaire et a été adressée à la plupart des journaux qui avaient reproduit l'article en question. Voici celle que j'ai adressée à la rédaction du *Journal de Lucens* et qui a paru dans son numéro du 23 juillet :

Monsieur le Rédacteur de la *Feuille d'Avis de Lucens*,
Dans un précédent numéro de votre estimable journal, vous avez

fait paraître un article ayant trait à l'abondance de miel dans la vallée de la Broye et fixant sa vente à un prix dérisoire, article qui a été reproduit dans d'autres journaux. Votre bonne foi, Monsieur le Rédacteur, a été surprise, car il ressort de l'enquête faite par moi, le vendredi 16 juillet, auprès d'un grand nombre d'apiculteurs de Lucens et environs, et dans d'autres localités de la vallée, que la récolte, au lieu d'être superbe comme le prétend votre correspondant, est au contraire absolument *minime*, et, mieux que cela, dans bien des ruchers la récolte est absolument nulle. L'auteur de cet article mal intentionné n'est certainement pas apiculteur, mais plutôt spéculateur, puisqu'il fixe lui-même le prix de vente du miel à un taux dérisoire, ne permettant pas à l'apiculteur si durement éprouvé par les mauvaises années passées de couvrir les frais d'exploitation.

De tels procédés ne peuvent naître que d'un cerveau mal équilibré. Les sections d'apiculture de la vallée de la Broye, réunies en assemblée le 4 juillet aux Bains d'Henniez ont fixé le prix de vente du miel à 1 fr. 30 et 1 fr. 60 la livre suivant quantité.

Ici une explication est nécessaire. Si, dans mon article rectificatif adressé au *Journal de Lucens*, j'indique 1 fr. 30 et 1 fr. 60 la livre, chiffres qui m'ont été donnés par M. Blanchard, président de la section, ces chiffres-là ne sont pas conformes à la décision prise à l'assemblée d'Henniez, qui a fixé les prix de vente à 1 fr. 50 et 1 fr. 65 la livre. Je regrette vivement, et avec moi un grand nombre d'apiculteurs, que M. Blanchard n'ait pas maintenu le prix de 1 fr. 50 et 1 fr. 65 la livre dans les communiqués adressés par lui-même aux deux journaux locaux de Payerne. Une décision prise en assemblée doit être en tout point respectée. Nous voulons bien croire que cette erreur est due à un défaut de mémoire de M. Blanchard. Cette question étant liquidée, je me permettrai de soulever une autre question. Pour éviter à l'avenir le retour de telles choses, c'est-à-dire pour ne pas laisser le loisir à des spéculateurs ou ennemis de l'apiculture de fixer eux-mêmes le prix de vente de *nos récoltes*, ne devons-nous pas dès demain prendre des mesures utiles pour parer à ces manœuvres déloyales toujours possibles ? Le groupement en société d'individus poursuivant le même but n'a d'autre raison d'être que la parfaite solidarité, la défense des intérêts communs, l'amélioration de la technique et la culture de la bonne et saine camaraderie.

Pourquoi la Fédération romande ne pourrait-elle pas, après révision de ses statuts centraux, rendre obligatoire, pour chaque section, une assemblée générale à l'époque de la récolte dans laquelle chaque sociétaire apporterait de précieuses données sur la quantité probable de miel, et en fixerait le prix de vente ? Chaque section aurait comme

obligation impérative de porter à la connaissance du public les prix de vente du miel par des communiqués à insérer dans tous les journaux régionaux. Les prix seraient plus uniformes pour la même contrée, moins de contestations et de marchandage avec des clients acheteurs, il y aurait plus de liaison, plus de cohésion dans notre ménage. Mais, hélas ! j'oublie que le tempérament romand n'est pas fait pour supporter une obligation, tant légère soit-elle. Tout ce qui est obligatoire, il le rejette comme portant atteinte à sa liberté individuelle. Nous en avons eu l'exemple dans la proposition de rendre le *Bulletin* obligatoire.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes salutations empressées.

Henri Viesel.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Le bon hivernage est le couronnement de l'art apicole; c'est par là que se révèle le bon apiculteur. C'est de cet hivernage, de la façon et du moment où il a été préparé, que dépendent la santé de la colonie pendant l'hiver, la consommation, puis le développement du couvain au printemps.

Il faut qu'au 15 septembre environ vous puissiez faire une visite de vos colonies et que cette visite vous montre : 1° une bonne reine; 2° une forte population; 3° de la nourriture en abondance et bien placée.

Les visites, à ce moment, ne sont pas très faciles, car les pillardes ont vite flairé l'odeur qui s'échappe d'une ruche ouverte. Aussi faut-il opérer rapidement. Prenez un aide pour enfumer, ne fût-ce qu'un enfant que vous aurez soin de protéger par un voile et des gants; il prendra ainsi très vite l'assurance nécessaire pour vous être d'un grand secours et vous permettre de faire la visite d'une ruche en cinq minutes, ou même moins, sans mettre en danger cette ruche et ses voisines. Vous ne devez pas chercher à voir surtout et absolument la reine; qu'il vous suffise de constater un beau couvain serré, avec des larves et des œufs pondus régulièrement; cela vous renseignera plus utilement que la contemplation de Sa Majesté.

Tout en regardant le couvain, jetez un coup d'œil sur la nourriture. Vous savez qu'il doit y avoir 15 à 18 kilos de provisions pour affronter l'hiver et le premier printemps. Ne dites pas : je donnerai de bonne heure au printemps. Mars et avril 1915 ont donné une pénible leçon à ceux qui ont voulu tenir ce langage. Le froid s'est prolongé et nombre de belles colonies sont mortes de faim non pas en

plein hiver mais après avoir joyeusement repris leur activité, interrompue alors par la famine et la mort. D'autres, ne se sentant pas de réserves, ne se sont pas développées ou ne l'ont pu que trop tard. D'ailleurs, êtes-vous sûrs de pouvoir donner le nécessaire au printemps ? Aurez-vous plus de temps, plus de facilité, plus de santé que maintenant ? Et même, si c'était le cas, cela ne vaudrait pas la nourriture donnée à temps et en suffisance, en août et, à la rigueur, dans la première moitié de septembre. Cette nourriture, ne la donnez pas à trop fortes doses; les ouvrières, débordées, ne peuvent pas la placer convenablement et ne la déplacent plus volontiers ensuite; il en résulte qu'il n'y a pas de « nid à couvain » proprement dit, c'est-à-dire pas de centre, chaud et libre, pour la formation d'un bon groupe d'hivernage. En 1914 je n'ai pas pu donner, faute de sucre, toute la quantité que j'aurais voulu; mais le sirop, donné à petites doses, a été très bien placé; il n'y en avait point dans les cadres extérieurs et l'hivernage a été parfait.

Voilà deux conditions d'examinées : bonne reine et provisions. Il en faut une troisième : c'est une forte population avec beaucoup de jeunes abeilles. Si vous avez stimulé pendant ce mois d'août comme je vous l'ai conseillé, vous l'aurez cette population forte, capable de résister à bien des ennemis de tous genres. Mais je connais le sort des conseils... aussi je m'arrête et vous souhaite quand même d'avoir toutes vos ruches dans les trois conditions ci-dessus.

Schumacher.

CHEZ NOS CONFÉDÉRÉS

Le numéro d'août du journal de nos collègues Suisses allemands donne les comptes de leur Société. Leurs recettes s'élèvent à 76,587 fr. 16; les abonnements au journal rapportent la belle somme de 36,496 fr. 60; les annonces 7,444 fr. 15; les intérêts de leur capital 1,199 fr. 15. Aux dépenses nous voyons la somme de 10,347 fr. 30 pour l'Exposition nationale; le journal leur coûte 22,388 fr. 27; le Comité 3,794 fr. 40. En résumé, et malgré l'énorme dépense de l'Exposition, leur fortune s'élève, au 31 décembre 1914, à 44,456 fr. 04, en augmentation de 463 fr. 18 sur 1913.

L'assurance contre la loque a un compte à part. Les primes d'assurance ont produit 6,041 fr. 40; l'intérêt du capital, acquis par bénéfices, a donné 187 fr. 35. Aux dépenses, les indemnités se sont élevées à 2,741 fr. 85; l'administration, l'impression des rapports et circulaires et les indemnités aux inspecteurs n'arrivent qu'à 1,007 fr. 80,

laissant pour l'exercice 1914 un bénéfice de 2,479 fr. 10 lequel, ajouté au solde de 1913, leur donne une fortune de 7,330 fr. 08.

Ils ont de même un *fonds de secours* pour les victimes de dommages naturels. Ce fonds a donné 200 francs de secours en 1914 et s'élève à fin d'exercice à 8,557 fr. 09.

Tous ces comptes ne laissent-ils pas rêveurs ceux des membres de la Romande qui s'intéressent à la marche de la Société ?

Schumacher.

GLANURES

*Petite observation, comme contribution à la question « Sexe des œufs »
(Bad. Bienenzeitung.)*

Que feront les abeilles d'un essaim normal avec reine fécondée à qui on ne donnera comme bâtisses que des rayons à cellules de mâles ? Il essaiera ! diront les apiculteurs expérimentés. Mais si nous donnons à cet essaim un rayon de couvain, cela le retiendra au logis qu'on lui impose. C'est ce qui fut fait par un apiculteur désireux de voir la réponse donnée, non par le raisonnement, mais par les abeilles elles-mêmes. Deux jours se passèrent donc; l'essaim resta, mais la reine ne pondait pas. Ce n'est que le troisième jour que la reine se mit à pondre dans les cellules de mâles. Trois semaines plus tard, l'observateur put constater que ces œufs, pondus dans des cellules de mâles, étaient devenus des ouvrières parfaitement constituées et normales. La dimension des cellules n'avait donc influé en rien sur le genre et la taille de ces ouvrières.

D'autre part, le soussigné a eu à observer dans un essaim artificiel le cas suivant, qu'il soumet à la sagacité des lecteurs. Pendant près de trois semaines après le temps normal où la jeune reine aurait dû pondre, je n'ai pu constater d'œufs; puis, tout à coup, je vis une ponte désordonnée, jusqu'à quatre œufs dans la même cellule, mais d'une façon irrégulière. De ces œufs, les uns furent transformés en cellules royales, d'autres en couvain de mâles. Aujourd'hui, 12 août, j'ai alors constaté une ponte régulière, tout à fait normale; je n'ai pu apercevoir la reine, mais la colonie a toutes les apparences d'une ruchée en bon ordre. Je serais heureux de connaître l'opinion des collègues expérimentés sur ce cas spécial; je m'en donne à moi-même plusieurs explications dont aucune ne me satisfait complètement.

Sirop Gericke.

A propos de ce « sucre de fruits », le chroniqueur Rüeger, de la *Schweizerische Bienenzeitung*, dit que si le prix n'est pas de 20 % in-

férieur au sucre employé à l'ordinaire, il est alors trop cher; il peut d'ailleurs devenir dangereux; s'il n'est pas absolument garanti contre l'acétification. Il ne faut pas oublier qu'en achetant ce sirop, on achète 25 % d'eau environ; c'est de l'eau assez chère, ce qui ne compense pas sa provenance de l'étranger. Voici d'ailleurs le calcul que nous fournit M. Burnand, notre collègue de Premier :

100 kg. sucre de fruits à 0 fr. 50 . . .	Fr. 50 —
Port dès Zurich et frais de remboursem.	» 5 —
Retour du fût	» 0 45
	—————
	Fr. 55 45 : 75 %

ce qui nous fait 0 fr. 74 le kilo de sucre à l'état sec, alors que nous avons pu nous procurer du cristallisé à 50 ou 51 francs les 100 kilos. Même avec les frais et le temps pour le fondre, le cristallisé est meilleur marché de beaucoup. Reste la question de l'inversion, très difficile à résoudre, mais un chimiste pourrait peut-être nous renseigner à ce sujet, et il y en a parmi nos membres. La question est assez importante pour attirer l'attention.

Schumacher.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 3

(*Bulletin du mois de juillet.*)

Voici pourquoi certains apiculteurs ne veulent pas parler du sucre de fruit, c'est qu'on a prétendu, jadis, qu'il serait facile à un apiculteur malhonnête de nourrir un peu plus qu'il ne faut, dans l'espoir d'augmenter sa récolte, sans que l'on s'en aperçoive, ce sirop étant interverti. Or c'est une erreur : un individu malhonnête forceera aussi bien la dose de sirop que celle du sucre de fruit. A l'analyse celui-ci se reconnaît du reste fort bien par une réaction spéciale, et ceux qui seraient tentés de « frouiller » seraient les premiers volés, car le sucre de fruit ne granule pas. Je me souviens d'en avoir gardé un échantillon, qui m'avait été envoyé, pendant plus de dix ans, sans qu'il se soit seulement troublé.

Nos collègues de la Suisse allemande se trouvent fort bien de cette nourriture qui n'amène jamais la dysenterie et n'affaiblit pas les abeilles par le travail de l'inversion; ils se rient probablement de nos enfantillages et pendant ce temps ont des dépôts partout pendant que nous, nous sommes obligés, quand nous en voulons, de la faire venir de plus de deux cents kilomètres.

Bretagne.

Question n° 4.

M. Gétaz, à Lignerolle, nous pose la question suivante, à laquelle nous rendons attentifs les apiculteurs des régions des Alpes vaudoises, valaisannes ou fribourgeoises. Voici la lettre de notre ami :

« J'ai eu l'autre jour une discussion avec un ingénieur grec venant de Zougouldak, sur les bords de la mer Noire, en Turquie d'Asie. Il m'a dit qu'il y a chez eux d'immenses champs de rhododendrons, fleurissant deux fois par an. Les abeilles y récoltent beaucoup de miel, mais ce miel ne peut pas être consommé. Il rend les gens ivres; les Turcs l'appellent « le miel fou ». Les soldats de Xénophon (historien et capitaine grec), en arrivant sur les bords de la mer Noire, mangèrent de ce miel dont ils ignoraient la propriété et furent atteints d'une indisposition tenant le milieu entre l'ivresse et un accès de folie.

J'aimerais savoir si le miel de rhododendrons, récolté dans nos Alpes, provoque des effets semblables. Ce « miel fou » est mélangé avec d'autres miels avant d'être livré au commerce. »

(Réd.) La propriété étrange de ce miel ne proviendrait-elle pas de la façon dont il est prélevé dans les ruches ? N'y aurait-il pas, par suite de la manière un peu primitive et brutale de l'enlever des bâtisses ou avec des bâtisses et du couvain, une fermentation produisant de l'alcool et par conséquent l'ivresse et la folie constatées ? Il y aurait lieu de s'informer, avec plus de détails, des méthodes de l'apiculture dans ces régions.

EXPULSION DES MALES. — UNE ÉNIGME.

Dans le dernier numéro du *Bulletin* (nouvelles des ruchers), M. Stalé écrit : « Chose curieuse, à partir du 12 nous voyons les ruches pourchasser les faux-bourdons... » J'ai fait la même constatation, ce qui naturellement m'a fort étonné, mais, après un examen plus attentif, j'ai remarqué que parmi les mâles expulsés par les abeilles italiennes il y avait des mâles communs, et parmi ceux expulsés par les abeilles communes des mâles italiens. Conclusion : ce n'était pas l'expulsion des mâles proprement dite, mais seulement celle des intrus. J'ai déjà eu l'occasion de dire que j'ai observé que les mâles pénètrent souvent dans la première ruche venue. Tout apiculteur possédant au moins deux races d'abeilles peut facilement faire la même observation.

Au printemps de l'année passée, une de mes colonies possédant une jeune reine italienne fécondée par un mâle commun se développait d'une façon réjouissante et me promettait un bon rendement, quand,

au commencement de mai, je m'aperçus non seulement que le développement avait cessé, mais encore que la ruche commençait à s'affaiblir. Je visitai la ruche : la reine y était, mais le couvain faisait complètement défaut. Lors des visites subséquentes je fis les mêmes observations.

Comment expliquer cette cessation de toute ponte ?

Le Touvet (Isère), le 4 août 1915.

Aug. Corday.

CORRESPONDANCE

Mont-sur-Rolle, 2 août.

Cher Rédacteur,

Pas n'est besoin de vous dire que je lis consciencieusement votre *Bulletin* et c'est même un moment heureux, attendu avec impatience. Installé commodément sur le canapé, à la sortie du culte, solitaire, absorbé, je suis tout à mon délassement. Si ma femme entend de la cuisine un rire sonore retentir à la chambre : « Tiens, dit-elle, en voilà encore un qui a été piqué et qui *cambe* (franchit) les haies et les palissades. » Et c'est presque toujours vrai !

Dans votre dernier numéro un article m'a spécialement intéressé, c'est celui de M. Bretagne, qui dit entr'autres : « Dans les contrées suspectes, on évite d'une façon certaine la contamination en maintenant sur les cadres une compresse de drap épais, tant que celle-ci reste imbibée et humide d'acide. » — En êtes-vous bien sûr ? Je connais des apiculteurs ayant mis ici et là sur des rayons de petites boîtes remplies de ce désinfectant masqué par un simple treillis et qui ont vu quand même leurs ruches se contaminer ! Voyez, il en est de la loque comme du mildiou, il ne faut jamais être trop affirmatif. Attendez, un souvenir plus approprié me revient à la mémoire. Parbleu oui, je me souviens avoir deux heures durant manié brossé, soude et eau très chaude pour nettoyer des ruches loqueuses... au pavillon de M. Bretagne lui-même. Oui, parfaitement, je revois encore les compresses de drap épais et la bouteille... d'acide formique débouchée. Alors ?

A titre de renseignement, j'ajouterai que la méthode recommandée et employée dans les inspections officielles donne d'excellents résultats : brosser les abeilles dans la ruche même, la recouvrir simplement avec son chapiteau, fermer le trou de vol, porter la maisonnette dans un endroit frais et sombre pendant quarante-huit heures et disposer l'essaim dans une ruche et sur des cadres sains. Sur vingt-six opéra-

tions, aucune n'a raté, ah ! si, pourtant, une seule. Mon ami Fontannaz attribua cet échec à une imprudence. J'ai toujours pensé, par contre, que c'était pour avoir oublié de m'être offert un verre en maniant la brosse... dans l'eau bien chaude, avec de la soude !

Berger.

UNE POIGNÉE DE RENSEIGNEMENTS

Grands cadres de nourrissement. — Il arrive fréquemment que les ruches verticales ne conservent pas assez de provisions au cantonnement, ce qui oblige à nourrir. Le moyen idéal d'obvier à cet inconvénient consiste à avoir quelques ruches horizontales dont on conserve quelques rayons de miel en prévision du nourrissement. Quelques hausses à grands cadres semblables à ceux du cantonnement procureront le même résultat.

A défaut de ces deux organisations conseillées, on peut, au moment de la mieillée, poser une première hausse à demi-cadres, et lorsqu'elle est en partie pleine de miel on lui retire six demi-cadres du centre que l'on place sur les côtés (gauche et droit) d'une deuxième hausse, superposée, ce qui permet de placer, dans la partie libre du milieu, six grands cadres à remplir et à utiliser plus tard.

Une dernière ressource réside à assembler (à attacher verticalement) deux demi-cadres pour en former un grand, bon à placer au cantonnement.

Conservation des mâles. — Dans le but d'assurer la fécondation des pondeuses élevées après la période d'essaimage, il est bon de conserver des mâles. On peut les conserver aussi longtemps qu'on le désire en rendant orphelines les ruchées qui les possèdent, ou en mettant adultes et couvain dans les colonies orphelines.

Blanchiment de la cire. — Pour blanchir la cire, on mélange 98 litres d'eau avec 800 grammes d'acide sulfurique à 66° B. et on y dissout 300 grammes de phosphate d'ammonium; on ajoute ensuite 350 grammes de peroxyde de sodium, ou bien on dissout 1 kilo de ce dernier dans un hectolitre d'eau froide et 1 kg. 350 d'acide sulfurique à 66° B. Afin de rendre le liquide légèrement alcalin on y ajoute un peu d'ammoniaque.

Comme vases, il ne faut pas se servir de récipients en fer, mais employer des cuves en bois, en terre cuite ou émaillées. La cire doit être couverte par le bain de blanchiment dans lequel elle doit être remuée de temps en temps.

Croisement rationnel. — On a recommandé comme moyen de sélec-

tion les croisements. En général les croisements de races hybrides procurent des abeilles actives, mais toujours fort agressives et n'améliorent jamais la race locale.

Les croisements d'abeilles hybrides, tant recommandés par les auteurs, ne conduisent à rien. C'est en *alliant deux races pures* que l'on obtient des sujets nouveaux et non autrement. Ainsi en unissant l'abeille d'Egypte à l'abeille punique, on obtient l'italienne. L'abeille italienne est donc une abeille métisse et si on la marie à l'abeille punique, on n'obtient rien du tout.

Transvasement naturel par superposition. — Au début de la saison et même avant, dans le but d'habituer les abeilles à leur futur domicile, placer le panier à transvaser à l'intérieur d'une ruche à cadres.

Lorsque les abeilles, en mai-juin, déborderont sur le plateau — ce qui est un signe de surpeuplement — enlever provisoirement la ruche fixe de la ruche à cadres. Placer dans cette dernière un ou deux rayons de couvain, empruntés s'il est possible ailleurs, quelques rayons vides et fondations, puis les partitions. Ceci exécuté, on y gerbera le panier, on obstruera tous les passages avec de la terre glaise ou autrement, de manière que les butineuses du panier soient obligées de sortir et de rentrer par le trou de vol de la ruche à cadres qui leur est déjà familier.

La reine et la colonie occuperont le bas et, dès l'éclosion finale du couvain du panier, on pourra le retirer. Les abeilles descendront d'autant plus rapidement qu'elles seront à l'étroit dans le panier et que les rayons de ce dernier se trouveront rapprochés des cadres du bas et s'ils se touchaient cela n'en vaudrait que mieux. Dans tous les cas, l'intervalle ne doit jamais excéder plus de 7 mm.

Les rayons de miel récoltés seront ajustés dans des cadres pour en disposer au besoin de l'apier ou peut-être, après soudure par les abeilles, passés à l'extracteur, ce qui fournira un produit supérieur à la pression. Dans la règle, les produits du panier restent comme bénéfice net, ce qui n'est pas le cas dans le transvasement direct prononcé par les auteurs.

Bourgeois.

POURQUOI LES JEUNES REINES SE PERDENT

Vous entendrez souvent dire que les jeunes reines se perdent plus facilement, lors du vol nuptial, dans les ruchers-pavillon que dans les ruches isolées.

Si vous possédez un rucher-pavillon vous constaterez facilement le fait.

Si vous avez un rucher d'un grand nombre de colonies rapprochées vous le constaterez quelquefois.

Si vous n'avez qu'une ou deux ruches, vous ne perdrez presque jamais de jeunes reines lors de la fécondation.

Vous êtes-vous demandé pourquoi, chers lecteurs ?

Vous avez entendu dire, naturellement, qu'il fallait peindre vos ruches et vos entrées de couleurs différentes pour que les abeilles se reconnaissent; dans un article sur la matière je vous dirai une fois ce que j'en pense, mais n'anticipons pas et revenons aux jeunes majestés.

Avez-vous eu la curiosité de voir ce qui se passe lorsqu'on attend anxieusement leur retour au logis ? C'est un bruissement, un rappel frénétique.

Si la ruche est forte tout va bien, la jeune mariée retour de noces sait où on l'attend et rentre au logis préparé où elle est choyée et bien nourrie.

Vous avez observé la rentrée, mais je pense que vous avez aussi observé la sortie et vous avez vu que la jeune jouvencelle, dans la crainte, je pense, de rester vieille fille, est sortie assez étourdiment et dans tous les cas mis beaucoup moins de soin à s'orienter que les butineuses qui sortent pour la première fois n'en mettent, en sorte que cette recluse par destination, qui n'est pas une promeneuse habituelle, devrait être douée d'une forte mémoire, au moment où elle pense à tout autre chose, pour reconnaître : 1° la place de sa ruche; 2° sa couleur.

Or nous avons vu plus haut que c'est le rappel qui doit la guider pour le retour et je crois fermement que vous peindriez vos ruches en blanc, en jaune ou même en violet, cette couleur chère à certains, que la jeune mariée, toute à ses émotions, sortie d'une ruche faible dont on entend à peine le rappel, ira tête baissée s'abattre sur la planchette de la ruche voisine, qui est forte et dont on entend le bruissement au loin; elle sera immédiatement massacrée.

Lausanne, le 11 août 1915.

Bretagne.

BIBLIOTHÈQUE

Dons reçus, avec remerciements, en faveur de *La flore complète*, de Bonnier :

MM. H.-E. Frech, Lausanne Fr. 2 —

L. Linder, Senarcens » 2 —

En évitation de frais, pour réclamations personnelles, nous deman-

dons par la voie du *Bulletin* aux détenteurs de volumes de la Bibliothèque de bien vouloir les renvoyer, les demandes se faisant plus fréquentes à partir de ce mois.

Le bibliothécaire : *Schumacher*.

ERRATA

Page 157, 5^{me} ligne depuis en bas, c'est *reines* que j'ai écrit et non pas *reins*; 3^{me} ligne : revue *internationale* et non pas *international*; 2^{me} ligne : des plus *captivante* et non pas *captivantes*. Page 158, 14^{me} ligne depuis en haut : le mot *est* rend la phrase incompréhensible, c'est *et* qu'il faut lire. Enfin, 27^{me} ligne, il ne saurait être question d'enlèvement, c'est *n'élèvera* qu'il faut lire aussi.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Gétaz, Lignerolle, 3 août. — En juin, je croyais que 1915 allait ressembler à 1911 et que nous pouvions compter sur une miellée de sapins. Mais le temps froid et pluvieux a tout compromis et, jusqu'ici, je n'ai pas constaté de miel de sapin.

Mme Léon Chapuis, Bonfol, 31 juillet. — Voici la troisième année que je garde des abeilles. 1913 et 1914 nous ont rapporté... des dépenses! Heureusement, 1915 contraste un peu; nous avons récolté 60 kg. de miel sur quatre ruches ; ce n'est pas énorme, mais nous sommes satisfaits. Nos chères bestioles n'ont pas eu peur des coups de canon. Etant à l'extrême frontière, nous l'entendons journalement. Pour ainsi dire, chaque jour de beau temps, deux ou trois aéroplanes français ou allemands longent notre frontière, parfois même, ils planent au-dessus de notre village, mais nos soldats les saluent à coups de fusils. Nous assistons aussi quelquefois à des combats aériens; certains jours on se croit en plein champ de bataille.

Malgré cela, l'état d'âme de notre population frontière est tout à fait calme ; nous avons une entière confiance en nos vaillants soldats qui gardent notre frontière.

Mais revenons à nos moutons, non, je veux dire à nos abeilles. Nous avons eu, au mois de mai, des essaims et encore des essaims. Je ne savais vraiment plus de quel côté me tourner. Le soir, je les remettais à la souche; le lendemain nouvelle sortie. J'avais pourtant mis des hausses vers le 20 mai et, quelques jours après, la danse commençait... impossible à arrêter.

Je serais bien reconnaissante à l'apiculteur qui voudrait, par l'entremise du *Bulletin*, me donner quelques conseils pour l'année prochaine, au sujet de cet essaimage intempestif.

M. P. Chenaux, La Sonnaz (Fribourg), 2 août. — En général, toutes les populations sont fortes; dans plusieurs colonies, je remarque encore un-

grand nombre de mâles quoique ces colonies soient normales. Est-ce qu'elles auraient encore l'intention d'essaimer ou est-ce en vue d'un changement de reine ? Voilà trente ans que je m'occupe d'abeilles; je commence à m'habituer à nourrir et... à ne pas faire de récolte !

M. Eug. Rubattel, Vuibroye, 2 août. — Pas de deuxième récolte. Les ruches sont bien peuplées et ont en outre beaucoup de couvain.

M. J. Mahon, Courfaivre, 2 août. — Nous voilà de nouveau à la fin d'une bien mauvaise saison en ce qui concerne la récolte du miel. Pendant le mois dernier, les abeilles n'ont guère pu recueillir que le miel nécessaire à l'entretien des colonies, sauf dans les Franches-Montagnes où la récolte a été bonne, même très bonne dans certaines localités. Il ne reste plus qu'à enlever les hausses pour les remplacer par des nourrisseurs et à espérer une récolte plus réjouissante en 1916. Je n'enverrai pas le résultat complet des pesées de ruches du mois d'août ; je compte commencer au début de la semaine prochaine et vous savez que les pesées de ruches au moment du nourrissement ne répondent pas à la réalité.

M. J. Chaponnière, Conches, 2 août. — Rien de particulier à vous signaler. Petite, très petite deuxième récolte, en tout cas pas à la ruche sur bascule qu'il faudra nourrir après les observations de pesées. Le 23, j'ai recueilli un essaim et l'ai mis en ruche par un temps effroyable (mais dans un rucher couvert) ; je n'ai pu, après deux visites, trouver la reine, encore moins le couvain. C'est sans doute pour fêter le 1^{er} août que les abeilles ont marqué 600 grammes sur la balance, pour baisser aujourd'hui de 450 grammes.

M. H.-C. Favre, Cormoret, 2 août. — Résultat net de la ruche sur bascule : 2 kg. 800. C'est bien maigre pour un juillet. La récolte 1915 est faible et... bien finie. Prix du miel : 2 fr. 50 en gros ; 2 fr. 80 à 3 fr. au détail.

M. J.-D. Stalé, Coffrane, 11 août. — La différence entre mes différentes colonies est considérables. Tandis que l'une d'entre elles, mais une seule, en est à sa troisième hausse, il en est qui ont à peine rempli le corps de ruche. Si le seul changement de reine avait suffi à donner plus de vigueur à certaines colonies que je n'aurais certes pas hésité devant l'opération ; mais après bien des expériences, j'ai été conduit à me convaincre qu'il est des colonies rebelles à tout traitement. Ce n'est sans doute pas une règle absolue, mais elle est assez générale pour que j'hésite souvent à introduire une reine vigoureuse dans certaines colonies où les abeilles paraissent fondre à mesure qu'elles éclosent. (C'est pourtant l'unique moyen à tenter, croyons-nous. *Réd.*)

La récolte, pour n'être que médiocre, me paraît n'être pas à dédaigner après les années de disette qui ont précédé celle-ci. La miellée donne et, sans être très abondante, ni très suivie, elle permet aux colonies de se maintenir et même d'assurer un peu de superflu. Il est regrettable que nous n'ayons pas plus de stabilité dans la température.

M. F. Berthousoz, Preambloz, 11 août. — Un certain nombre de ruches faibles, arrivées trop tard pour la récolte, se sont développées seulement en juillet. Pour élever un couvain surabondant, elles ont consommé toutes les provisions recueillies dans le corps de ruche et se sont trouvées ainsi, avec une très forte population, sans vivres, ou peu s'en faut, au commencement d'août. C'est par celles-là qu'il fallut commencer le nourrissement pour l'hivernage. Les essaims se sont élevés au 20 % de l'effectif du printemps. Cette première quinzaine d'août, les bourdons sont pourchassés avec autant de rage qu'on en met à bombarder les Dardanelles.

M. J. Cardinaux, Chatel-Saint-Denis, 19 août. — Il y a eu beaucoup de trèfle blanc; du 3 au 8 juillet, le temps semblait des plus favorable et... rien, rien, pas de récolte; c'est à n'y rien comprendre. D'une façon générale, juillet a eu un très vilain temps; ce mois a été moindre en 1915 que dans les 3 années précédentes, trop de pluie et temps trop froid; le thermomètre descendait trop bas la nuit. A plusieurs reprises, il semblait que la récolte allait commencer, mais l'activité des ruches ne durait qu'une heure ou deux. J'ai eu, en tout, trois essaims, sortis de deux ruches.

ÉTABLISSEMENT APICOLE

Fondé en 1887



Téléphone 61

La Croix-Orbe

Les plus hautes récompenses à toutes les expositions.

Outillage complet pour apiculteurs.

Ruches - Essaims - Reines.

NOURRISEURS TOUS SYSTÈMES

Encore quelques **belles reines** suivant offre du *Bulletin* du mois d'août.

A livrer en septembre et octobre quelques **beaux essaims** 1 1/2 à 2 kgs au prix du catalogue.

Demandez le nouveau prix-courant franco et gratis.

ON CHERCHE à acheter du miel suisse

Offres avec prix et échantillon sous chiffre **M. 2515 G. à Soc.**
An. Suisse de Publicité H. & V., St-Gall.

NOURRITURE GLORIA

pour les abeilles

La nourriture Gloria est stimulante et est indispensable à qui veut qu'au commencement de la bonne saison les colonies se trouvent assez fortes et en bonne forme pour la récolte.

La nourriture Gloria du fait de son arôme et qualité est prise par les abeilles aussi facilement que le miel naturel.

Celui qui emploie **la nourriture Gloria** ne connaît plus la dysenterie, la loque ou d'autres maladies des abeilles, et a toujours des ruches en pleine force et d'un bon rapport.

La nourriture Gloria est toujours prête à être employée et n'a pas besoin d'être cuite, se conserve très longtemps, ne devient pas acide, et ne prend pas mauvais goût.

Certificats d'apiculteurs, qui ont employé **la nourriture Gloria** avec grand succès, sont à disposition.

Demandez prix avec échantillon, en indiquant la quantité désirée, chez la

LEBENSMITTEL A. G. BERN
vorm. Joh. Sommer & Co.

Seuls concessionnaires pour la Suisse :

J. ERNST à Küsniacht (lac de Zurich)

Livre en qualité éprouvée des flacons à miel en verre blanc propre, avec couvercle à vis.



A



C



D

A. Forme haute $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$, 1, $1\frac{1}{2}$, 2 kilos.
Couvercle en aluminium 18, 22, 32, 45,
52 cts.

Couvercle en fer blanc 15, 19, 27, 40,
47 cts.

C. Forme cannelée $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ kilos.
Couvercle en aluminium 19, 24 cts.
Couvercle en fer blanc 16, 20 cts.

D. Forme grandeur moyenne soufflée
à la machine.
Couvercle en aluminium 16, 20, 28 cts.
Couvercle en fer blanc 13, 17, 23 cts.

En prenant pour fr. 20.— avec 4 % de rabais
" " " 50.— " 6 % " "
" " " 100.— " 8 % " "
" " " 200.— " 10 % " "

petits verres à échantillons avec enveloppe en bois.

J'ai à vendre une partie de bocaux à miel, soufflés à la machine, contenant $\frac{1}{2}$ kilo, couvercle en fer blanc,

en prenant 100 pièces fr. 14.—
" " 1000 " 130.—

Voiles entulle de différents prix.

Gants en cuir de 1^{re} qualité à fr. 5.30.

Pipes pour non fumeurs à fr. 3.50 et 3.80.

Feuilles gaufrées en bonne cire et bien exécutées.

J'achète toujours de la vieille cire.

Demandez le catalogue des différents articles.